



14ème législature

Question N° : 102433	De Mme Virginie Duby-Muller (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > femmes	Tête d'analyse > contraception	Analyse > implant. contrôles.
Question publiée au JO le : 07/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la méthode de contraception définitive Essure, des micro-implants composés de nickel (métal lourd reconnu comme le plus allergisant au contact cutané), titane, PET, qui sont insérés dans les trompes de Fallope. Cette méthode a entraîné chez des milliers de femmes françaises de nombreux effets indésirables, tels que des douleurs musculaires, des perforations d'organes, des réactions allergiques, auto-immunes, de fatigue chronique. Aujourd'hui les victimes de cette méthode contraceptive se mobilisent, et se sentent ignorées par les pouvoirs publics. Elles souhaitent que cette méthode soit retirée et interdite définitivement. Aussi, elle souhaite connaître son analyse sur cet enjeu de santé publique, ainsi que les propositions du Gouvernement sur cette question.